

# Procès-verbal du conseil d'école

*Jeudi 10 février 2022*

## **MEMBRES DU CONSEIL D'ECOLE PRESENTS**

**Municipalité** : M. Mary (Maire) – Mme Bazin (Adjointe-chargée des affaires scolaires)

**Représentants des parents titulaires** : Mme QUEROU Anne-Cécile, Mme GILLIBERT Christina, Mme BERGUIGNAT Marine, Mme LASSALLE Roxane.

**Représentants des parents suppléants** : Mme LE BAIL Céline, Mme ROBQUIN Aurore,

**Enseignants** : M. Chataigner, Mme Bourreau Chéryl, Mme Michel, Mme Kebbache, Mme Loubes, M. Sausseau et Mme Tavanae

**DDEN** : Mme Audin-Combeau

## **MEMBRES DU CONSEIL D'ECOLE EXCUSES**

**Inspecteur de l'Education Nationale** : Mme Vié  
**Représentant des parents** : Mme COMIN Karine, Mme COMIN Karine, Mme MILDER Julie, M. VIAUD Morgan.

**Désignation d'un secrétaire de séance** : Mme Kebbache

**1. Après adoption du procès-verbal du Conseil d'Ecole du 21 octobre 2021, la séance suit l'ordre du jour.**

### **2. Vie de l'école/vie des classes**

- Situation COVID : A ce jour, nous sommes toujours en protocole sanitaire de niveau 3 avec port du masque intérieur et extérieur. 1/3 de l'effectif des élèves de l'école a été testé positif à la COVID. Nous sommes dans l'attente d'un nouveau protocole sanitaire pour la rentrée. Nous continuerons d'informer régulièrement les familles par mail.

*Intervention de Mme Audin-Combeau* qui a souligné la période très compliquée que tout le monde a traversé (parents, enseignants, enfants, mairie).

*Mme Bazin* a remercié les agents de l'école qui mettent du cœur à l'ouvrage dans ces conditions difficiles pour l'entretien de l'école, la cantine et la garderie.

- Fête de Noël : Les enfants ont rencontré le Père Noël et ont reçu un livre choisi par la mairie pour eux.

- Projet artistique « une année à la rencontre d'artistes » : le principal projet de cette année est un projet artistique. Toute l'école s'est rendue au sentier des arts de Breuillet en octobre et chaque classe a travaillé sur le Street art.

Les élèves de la PS au CE2 ont rencontré l'artiste de Street Art, Perro. Ils sont en train de construire un projet de fresque avec lui qui sera réalisée par l'artiste sur un mur de l'école en mars.

Les élèves du CE2 au CM2 ont rencontré l'artiste JBen vendredi 11 février pour échanger sur le Beach art (dessin sur sable) et présenter le visuel qu'ils souhaitent réaliser sur la plage. Ces élèves se rendront sur la plage du Chay le lundi 7 mars pour réaliser leur fresque éphémère.

Ce projet se terminerait par une sortie de toute l'école à la plage pour que les plus grands de l'école transmettent aux plus jeunes ce qu'ils ont appris avec JBen.

Les bus et les interventions des artistes coûtent 4 620€. Pour financer ce projet, l'association des parents d'élèves a donné 1 500€, la mairie a donné 1 300€ et la coopérative scolaire a financé les 1820€ restants avec les dons de début d'année et la vente des chocolats. Merci à l'association des parents et à la mairie pour cette aide financière.

- Conseil de délégués : malgré le protocole de niveau 3, nous tentons de maintenir nos conseils de délégués. Lors des dernières réunions, les élèves ont parlé de la cour de récréation en demandant des jeux que nous avons achetés pour chaque classe. Ils ont fait des propositions pour des dessins au sol et la Mairie doit faire faire un devis. Les élèves de maternelle sont très contents de leur nouveau bac à sable.

- Les évaluations nationales de CP « point d'étape » : afin de tenir compte de la situation sanitaire, **le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports a décidé de reporter ces évaluations à une date ultérieure.**

- Projet classe de neige en 2023.

**Thèmes** : activités de neige et découverte du milieu montagnard

**Effectif** : environ 80 élèves du CP au CM2

*L'objectif est de faire partir chaque enfant au moins une fois en classe découverte durant sa scolarité à l'école de Chaillevette. Pour cela, nous organisons une classe découverte tous les 5 ans, ainsi ce dispositif est équitable pour tous les élèves. C'est la 3<sup>ème</sup> classe de neige organisée dans l'école.*

**Durée** : du lundi 23 janvier au vendredi 27 janvier 2023

**Lieu de la classe découverte** : hébergement au centre PEP d'Artigues à Campan dans les Hautes Pyrénées (65) et ski à la station de la Mongie.

**Contenu pédagogique** :

Départ le lundi matin et retour le vendredi dans la soirée.

**Chaque enfant effectuera** : 1 séance de raquette, 1 séance de randonnée découverte avec construction d'Igloo, 1 séance de ski alpin, 1 séance de ski de fond, 1 séance de jeux de neige et luge, 1 séance découverte chiens de traîneaux, la visite du Pic du Midi en téléphérique et de son musée.

**Toutes ces activités seront encadrées par des animateurs professionnels.**

**Accompagnateurs** :

Les enseignants des 3 classes d'élémentaire et une dizaine de parents d'élèves.

**Prix total** : 27 000€ (soit un coût de 337€ par enfant)

**Partenaires pour financer le projet** :

La mairie de Chaillevette (demande de 4000€ en attente de réponse), l'association de parents d'élèves (5000€), la coopérative scolaire (7100€ économisés depuis 5 années), les familles (6400€). Pour compléter le financement de ce projet, nous organiserons une tombola en juin, un loto en novembre avec l'association des parents d'élèves et une vente de chocolats en octobre.

**Participation par famille** :

80 euros par enfant (des paiements en 2, 4, 8 ou 10 fois sont envisageables).

Possibilité d'une aide de la CAF ou d'un CE selon les situations.

En parallèle de ce projet en élémentaire, les classes de maternelle organiseront aussi un projet spécial cette année avec une aide financière de l'association des parents d'élèves (500€) et de la coopérative scolaire (1000€).

### 3. Point sur le budget

#### - **Concernant le budget mairie :**

En début d'année civile 2022, la mairie met à disposition 69 euros par élève soit 8 418€ pour 122 élèves. A ce jour, plusieurs achats ont été effectués : des jeux pédagogiques ou du matériel de manipulation, des jeux pour la cour de récréation, un appoint de fournitures. Il reste 7 616€ euros pour le reste de l'année civile (fournitures de rentrée, commande du matériel d'arts visuels...).

Grâce au plan informatique soutenu et financé par la mairie, l'école a déjà reçu 24 ordinateurs portables et 16 tablettes. Le mercredi 2 mars, 16 autres tablettes seront livrées et un TBI sera installé dans la classe de PS/MS.

La mairie pense que l'apprentissage numérique est incontournable de nos jours et ne voulait pas que la maternelle soit lésée.

#### - **Concernant la coopérative scolaire :**

A ce jour, le solde du compte de la coopérative scolaire est de 10 664,51€

Le bénéfice de la vente de chocolats est 1 600€.

**Ce qui a été payé avec la coopérative scolaire :** des livres sur le Street art, les bus pour le sentier des arts à Breuillet, l'adhésion à l'association OCCE, les ateliers de la classe de CM1/CM2.

### 4. Questions et remarques diverses

Aucune question.

<b>Présidente du conseil d'école : Mme Tavanae</b>	<b>Secrétaire du conseil d'école : Mme Kebbache</b>
	